



# Grain d'SEL

VOLUME 46, NUMÉRO 8

2019-01-30

## 5 à SEL du 18 avril

### DANS CE NUMÉRO :

5 à SEL du 18  
avril 1

Tu es suppléante ou suppléant, nouvellement à contrat, en début de carrière ou un vieux de la vieille et tu veux des réponses à tes questions sur les droits et obligations des enseignantes et enseignants ? Le comité des jeunes du SEL organise une soirée d'information sous la forme d'un 5 à 7 à la brasserie artisanale Albion, au centre-ville de Joliette, le 18 avril prochain. Les membres du CA et du comité des jeunes du SEL pourront répondre à tes questions sur les sujets suivants et bien d'autres encore :

Journée  
internationale de  
la femme 1

Journée mondiale  
de la justice  
sociale 2

À la recherche  
d'une ou d'un  
artiste 2

- ◆ La suppléance;
- ◆ L'assurance salaire et la CNESST;
- ◆ Comment comprendre la paie;
- ◆ Les congés et le droit de s'absenter;
- ◆ L'ancienneté et l'expérience;
- ◆ L'engagement aux secteurs des jeunes, de la FP et de l'EDA;
- ◆ Les débuts en enseignement;
- ◆ Les assurances SSQ, l'assurance emploi et le RREGOP;
- ◆ La vie associative (SEL, FSE, CSQ).

Comité de la  
condition des  
femmes du SEL 2

**Les modalités pour l'inscription vous seront transmises dans un prochain Grain d'SEL.**

Soirée maternité 3

Assurance  
collective 4

**KARINE RONDEAU**

Responsable de  
l'information

Alexandra Mailloux, secrétaire

## Épinglette de la Journée internationale de la femme



Nous recevons bientôt les épinglettes du collectif du 8 mars. Le thème de cette année est : **Le respect, ça se manifeste.**

Les épinglettes seront disponibles lors de la rencontre des personnes déléguées du 5 février au coût de 3 \$. Vous pouvez également vous en procurer une en communiquant avec Nathalie Gervais (450-753-4226 poste 221 ou [ngervais@selcsq.net](mailto:ngervais@selcsq.net)).

## **Journée mondiale pour la justice sociale**

Le 20 février prochain se déroulera une nouvelle édition de la « Journée mondiale pour la justice sociale », journée soutenue par les Nations Unies.

Selon cet organisme, la justice sociale :

*« est une condition fondamentale de la coexistence pacifique et prospère des hommes au sein des nations et entre les nations elles-mêmes. Nous servons la justice sociale lorsque nous défendons l'égalité des sexes ou les droits des peuples autochtones et des migrants. Nous faisons progresser la justice sociale lorsque nous abattons les obstacles liés au sexe, à l'âge, à la race, à l'appartenance ethnique, à la religion, à la culture ou au handicap. »*

*La viabilité passe par l'établissement de marchés qui permettent d'assurer une meilleure répartition des avantages du développement. Elle suppose la satisfaction d'une demande croissante de produits et de services écologiques de la part des consommateurs. Elle implique également la pose des fondements nécessaires pour assurer la dignité, la stabilité et des perspectives au profit de tous les citoyens. En nous attelant à la tâche pour opérer cette transformation, nous devons intégrer l'inclusion sociale dans nos politiques et dans toutes les actions que nous mènerons. »*

Au niveau local, les années de coupes dans les services publics et diverses hausses de tarifs, sous le règne libéral, ont permis de générer des surplus budgétaires de plus de 4 milliards de dollars. Il est donc primordial d'envoyer un message clair au nouveau gouvernement caquiste à l'effet qu'il faille impérativement sauver notre filet social qui a été grandement malmené dans les dernières années. Alors que la concentration de la richesse est de plus en plus grande, il est essentiel que la voix des travailleuses et travailleurs, des citoyennes et citoyens du Québec entier se fasse entendre pour que le filet social soit solidifié et bonifié afin de s'assurer que notre société soit la plus juste possible et que les droits humains et la dignité des personnes soient respectés.

**Une action régionale se déroulera le 20 février prochain sur l'heure du dîner. Plus de détails à venir...**

### **À la recherche d'une ou d'un artiste**

Nous sommes à la recherche d'une ou d'un artiste en art visuel dont l'œuvre pourrait servir de page couverture à notre planificateur (agenda) pour l'année 2019-2020.

Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, communiquez avec Éric Michaud avant le 8 février au 450-753-4226 poste 232 ou [emichaud@selcsg.net](mailto:emichaud@selcsg.net)

### **Comité de la condition des femmes du SEL**

Lors de sa rencontre du 17 janvier, le conseil d'administration a accepté la candidature de Mme Julie Ouellette à titre de membre du comité de la condition des femmes afin de combler le poste laissé vacant par le départ à la retraite de madame Diane Dupras.

Merci à Diane pour les nombreuses années d'implication!

# Soirée d'information Congé de maternité

**Le Syndicat de l'enseignement du Lanaudière vous invite à une soirée d'information concernant :**

- ◆ Les congés de maternité
- ◆ Le retrait préventif
- ◆ Congés spéciaux
- ◆ Traitement annuel
- ◆ Congé de paternité
- ◆ Congé d'adoption
- ◆ Le régime d'assurance parentale (RQAP)
- ◆ Prolongation de congé de maternité, paternité ou d'adoption

\* Nous aurons la chance d'avoir la responsable du dossier maternité de la CSQ lors de cette soirée.

**Un menu bien garni et une mine d'informations. Vous ne pouvez pas manquer cette soirée.**

**Date :** Lundi, le 29 avril 2019  
**Heure :** 17h00 (repas)  
17h30 début rencontre  
**Endroit :** Salle André-Hénault (Bosco)



Un repas vous sera servi, veuillez donc confirmer votre présence auprès de Alexandra au 450 753-4226 poste 226, **avant vendredi, 15 avril 16 h 30.**

Au plaisir de vous rencontrer,

 François Breault,  
Président  
/am

## Appel d'offres en assurance collective (soirée d'information)

Vous êtes-vous déjà dit que :

- ◆ le contenu du régime d'assurance ne répondait pas à vos besoins?
- ◆ le régime d'assurance est trop coûteux?
- ◆ la CSQ devrait considérer les offres d'autres assureurs?

Si vous répondez oui à l'une ou plusieurs de ces questions, **cette séance d'information est pour vous!**

Nous vous invitons à la rencontre qui **se tiendra le 6 février de 17 h à 18 h**

**À l'auditorium de Thérèse-Martin (pas besoin de vous inscrire)**

Le processus d'appel d'offres, le régime d'assurance collective actuel et la consultation y seront expliqués.